
MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

DU 9 DECEMBRE 1993

DECRET N° 93-646 /MFPRA-DGFP-DGCA-SAV.-

portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1989 de Monsieur KOUNKOU (Léonard) Administrateur Planificateur de l'Education Nationale des Cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I des Services Administratifs et Economiques de l'Enseignement.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS :

D.G.B.

- (/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant refonte du statut général de la Fonction Publique ;
(/u le Décret n° 62/130/MF du 09 Mai 1962, fixant le régime des rémunérations des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 64/165 du 22 Mai 1964, fixant le statut commun des Cadres de l'Enseignement ;
(/u le Décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965, réglant l'avancement des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 05 Juillet 1962, fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 85/260 du 05 Mars 1985, déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives ;
(/u le Décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990, portant déblocage des effets financiers des avancements et des révisions des situations administratives ;
(/u le Décret n° 93/315 du 23 Juin 1993, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 93/318 du 24 Juin 1993, portant nomination des Membres du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993, portant organisation des intérim des Ministres ;
(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sur la solde des Fonctionnaires ;
(/u le Procès-Verbal de la Commission Administrative Paritaire d'Avancement réunie à Brazzaville, le 25 Septembre 1990 ;

DECRETE :

.../...

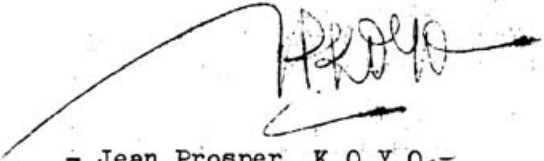
Article 1er : Monsieur KOUNKOU (Léonard), Administrateur Planificateur de l'Education Nationale de 2^e échelon des Cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I des Services Administratifs et Economiques de l'Enseignement en service à Brazzaville est inscrit au tableau d'avancement au titre de l'année 1989 pour le 3^e échelon de son grade à deux (2) ans.

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.-

Brazzaville, le 9 Décembre 1993.

PAR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES,


- Jean Prosper K O Y O. -


- Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO. -

AMPLIATIONS :

- MEN-CAB..... 1
- J.O.R.C..... 1
- DGFP/DGCA..... 2
- D.G.B..... 2
- D.G.C.F..... 2
- DPAA/SP..... 4
- DOSSIERS/DGFP..... 2
- DOSSIER/DPAA..... 2
- INTERESSE..... 1.-

K